**Textes la conscience et le vivant**

**TEXTE 1**

« *De même donc que l’on peut dire des plantes (par exemple des pommes de terre) et des animaux domestiques qu’on peut en faire usage, les consommer, et les détruire (les faire abattre) parce que, sous le rapport de l’abondance, ils sont l’œuvre de l’homme, de même, semble-t-il, on pourrait ainsi dire de la puissance suprême dans l’Etat, le souverain, qu’il a le droit de conduire ses sujets, qui en majeure partie sont son propre produit, à la guerre comme à la chasse et à une bataille rangée comme à une partie de plaisir.”*

***Kant, Métaphysique des moeurs, Doctrine du droit***

**TEXTE 2**

*«  Celui qui abat son chien parce qu’il n’est plus d’aucune utilité n’enfreint pas en vérité le devoir qu’il a envers son chien, mais des devoirs qu’il a envers l’humanité. S’il ne veut pas étouffer en lui ces qualités, il doit faire preuve de bonté de cœur à l’égard des animaux, car l’homme qui est capable de cruauté avec eux, sera aussi capable de dureté avec ses semblables »*

« *La reconnaissance même pour les longs services d’un vieux cheval ou d’un vieux chien (comme si c’était une personne de la maison), rentre directement dans les devoirs de l’homme, si on les considère relativement à ces animaux ; mais considéré directement, ce devoir n’est toujours qu’un devoir de l’homme envers lui-même.”*

**Kant, Doctrine de la vertu**

**TEXTE 3**

« *Toutes les choses qu’on peut faire aux chiens, aux chevaux et aux singes, ne sont, que des mouvements de leur crainte, de leur espérance, ou de leur joie, en sorte qu’ils les peuvent faire sans aucune pensée. »****Descartes,*** Newcastle 23 nov 1646

On peut en déduire que :

a)   Les comportements des animaux ne constituent pas des pensées

b)   Les animaux peuvent en revanche exprimer des passions diverses

« *Qu’elles nous signifient très facilement leurs impulsions naturelles, telles que la colère, la crainte, la faim ou autres états semblables, par la voix ou par d’autres mouvements du corps. »***Descartes,**  More, 5 fev 1649

**TEXTE 4**

*"Je désire que vous considériez, après cela, que toutes les fonctions que j'ai attribuées à cette machine, comme la digestion des viandes, le battement du coeur et des artères, la nourriture et la croissance des membres, la respiration, la veille et le sommeil ; la réception de la lumière, des sons, des odeurs, des goûts, de la chaleur et de telles autres qualités, dans les organes des sens extérieurs ; l'impression de leurs idées dans l'organe du sens commun et de l'imagination, la rétention ou l'empreinte de ces idées dans la mémoire, les mouvements intérieurs des appétits et des passions ; et enfin les mouvements extérieurs de tous les membres, qui suivent si à propos, tant des actions des objets qui se présentent aux sens, que des passions, et des impressions qui se rencontrent dans la mémoire, qu'ils imitent le plus parfaitement possible ceux d'un vrai homme : je désire, dis-je, que vous considériez que ces fonctions suivent toutes naturellement en cette machine, de la seule disposition de ses organes, ni plus ni moins que font les mouvements d'une horloge, ou autre automate, de celle de ses contrepoids et de ses roues ; en sorte qu'il ne faut point à leur occasion concevoir en elle aucune autre âme végétative, ni sensitive, ni aucun autre principe de mouvement et de vie, que son sang et ses esprits, agités par la chaleur du feu qui brûle continuellement dans son coeur, et qui n'est point d'autre nature que tous les feux qui sont dans les corps inanimés".*

**Descartes**, ***Traité de l'homme***

**TEXTE 5**

« *Mais il n’y a pas de préjugé auquel nous ne soyons tous plus accoutumés qu’à celui qui nous a persuadés depuis notre enfance que les bêtes pensent »*  et « *Mais après avoir remarqué qu’il faut distinguer deux principes différents des mouvements »* (P 1319-1318)

Dans ce texte, Descartes s’interroge sur le préjugé qui consiste à attribuer une pensée aux animaux. On peut souligner une concession « *Parce que l’esprit humain ne pénètre pas leur cœur ».*

C’est donc la ressemblance entre l’homme et l’animal qui doit être examinée. Mais c’est dans l’usage du langage que réside la différence (P 1320) :

« *…On n’a pu observer qu’aucun animal en soit venu à ce point de perfection d’user d’un véritable langage c’est-à-dire d’exprimer soit par la voix, soit par les gestes quelque chose qui puisse se rapporter à la seule pensée et non à l’impulsion naturelle. »*

**TEXTE 6**

Sixièmes objections :

« *Cela peut aussi confirmer…qui ne change point la nature des choses »* (P 520)

Pour Descartes, il faut distinguer trois degrés dans les sens (P 539) :

a)   « on ne doit considérer autre chose que ce que les objets extérieurs causent immédiatement dans l’organe corporel » ; ce sont des mouvements

b)   « tout ce qui résulte immédiatement en l’esprit, de ce qu’il est uni à l’organe corporel ainsi mû et disposé par ses objets » ; il s’agit du sentiment de douleur, saveur, sons…

c)   « tous les jugements que nous avons coutume de faire depuis notre jeunesse, touchant les choses qui sont autour de nous à l’occasion des impressions, ou mouvements, qui se font dans les organes des sens »

Pour comprendre ces différents degrés du sentiment, Descartes prend l’exemple de la vision d’un bâton. Le dernier degré est attribué au jugement « je détermine quelque chose touchant la grandeur, la figure et la distance de ce même bâton, quoiqu’on ait accoutumé de l’attribuer au sens, et pour ce sujet je l’aie rapporté à un troisième degré de sentiment. »

Toute la question est de savoir si cette description de la perception de l’animal suffit à expliquer le sentiment de la douleur ; bref une forme de sensibilité. C’est donc en un sens réducteur que Descartes analyse le « sentir ». Bref, l’expérience subjective de l’animal n’est pas prise en compte.

Références : Lettre à Morus, 5 février 1649 et Sixièmes objections (P 520, 530-31)

«  Mais après avoir remarqué…sous l’action de la volonté. » (1318-1319)

« Ce que vulgairement on appelle vie, âme corporelle et sens organique »

Lettre à Voet « *L’âme du chien étant corporelle, en d’autres termes, étant une espèce de matière subtile, il est contradictoire de la séparer du corps. »*

**TEXTE 7**

Article 2004, « de nouvelles preuves en faveur d’une conscience animale » dans Animal cognition   D R Griffin

“*This paper reviews evidence that increases the probability that many animals experience at least simple levels of consciousness. First, the search for neural correlates of consciousness has not found any consciousness-producing structure or process that is limited to human brains. Second, appropriate responses to novel challenges for which the animal has not been prepared by genetic programming or previous experience provide suggestive evidence of animal consciousness because such versatility is most effectively organized by conscious thinking. For example, certain types of classical conditioning require awareness of the learned contingency in human subjects, suggesting comparable awareness in similarly conditioned animals. Other significant examples of versatile behavior suggestive of conscious thinking are scrub jays that exhibit all the objective attributes of episodic memory, evidence that monkeys sometimes know what they know, creative tool-making by crows, and recent interpretation of goal-directed behavior of rats as requiring simple nonreflexive consciousness. Third, animal communication often reports subjective experiences. Apes have demonstrated increased ability to use gestures or keyboard symbols to make requests and answer questions; and parrots have refined their ability to use the imitation of human words to ask for things they want and answer moderately complex questions. New data have demonstrated increased flexibility in the gestural communication of swarming honey bees that leads to vitally important group decisions as to which cavity a swarm should select as its new home. Although no single piece of evidence provides absolute proof of consciousness, this accumulation of strongly suggestive evidence increases significantly the likelihood that some animals experience at least simple conscious thoughts and feelings. The next challenge for cognitive ethologists is to investigate for particular animals the content of their awareness and what life is actually like, for them.”*

A propos de la construction des nids d’oiseau:

« *So when an animal does something apparently clever, the firts question to ask is whether this might be part of its natural repertoire. Is the intelligence guenine – an ability to create a novel solution in the mind – or is it a trick being played on all-too-gullible audience of humans?”*

**TEXTE 8**

Réponse à l’objection de Davidson par Searle :

« *Le comportement des animaux est incompréhensible sans l’hypothèse des désirs et croyances, parce que l’animal, (le chien) par exemple, aboie en direction d’un arbre, même lorsqu’il ne peut plus voir ou sentir le chat, témoignant ainsi de sa conviction que le chat est dans l’arbre tandis qu’il ne peut ni le voir ni le sentir.* ***De même, ils se comportent d’une manière qui manifeste un désir de nourriture, alors même qu’ils ne peuvent ni voir, ni sentir, ni consommer de la nourriture.*** *Les animaux distinguent les vraies croyances des fausses, les désirs satisfaits, sans avoir les concepts de vérité, d’erreur, de satisfaction, ou même de croyance et de désir. Et pourquoi cela devrait-il surprendre qui que ce soit ? Après tout, pour ce qui concerne la vision, les animaux distinguent les objets de couleur rouge des objets de couleur verte sans avoir les concepts de vision, de couleur, de rouge et de vert. »*

Dans DEGrazia Taking animals seriously : mental life and moral status (1996).

La redécouverte de l’esprit

« *Mais il n’y a aucun autre fait mental de plus qui intervienne dans les attributions fonctionnelles. »* (P 311).

« *On ne parvient pas à rendre cela compatible avec ce que nous savons sur la nature des états mentaux et avec ce que nous savons du fonctionnement du cerveau. Nous pensons, dans notre ignorance navrante du fonctionnement cérébral, qu’un jour une science avancée du cerveau localisera pour nous tous ces processus intelligents inconscients. »* (P 310).

Or il est faux de supposer des mécanismes inconscients. Dans un entretien (journal Libération, 1995), Searle défend l’idée suivante :

*« Mon objectif est de sortir des catégories traditionnelles de l'âme et du corps. J'essaie de voir la conscience comme un phénomène biologique naturel. Ce qui revient justement à oublier et dépasser Descartes et toute la tradition historique qui véhicule l'idée qu'il existe quelque chose en dehors du monde naturel. Vous constatez alors que toute notion d'explication psychologique, d'intentionnalité, est basée sur la conscience. Cette conscience conçue comme un phénomène biologique est la bonne manière d'étudier l'esprit. C'est pour moi une base qui me permet de critiquer les modèles contemporains de science cognitive. Parce que la science cognitive contemporaine considère que l'explication de base de la conscience repose sur des éléments inconscients. Le modèle de base d'explication est l'existence de processus inconscients qui ne sont accessibles ni à la conscience ni à la neurobiologie. L'ensemble des modèles d'explication que vous trouvez chez Chomsky, ou n'importe quel modèle de science cognitive, me semblent incohérents, parce qu'ils postulent un niveau d'inconscience qui est par principe inaccessible à la conscience. Je démontre dans ce livre que c'est incohérent parce que vous parlez soit du cerveau, soit de la conscience qui est une propriété du cerveau. Je ne parle pas de l'inconscient freudien, parce que dans le cas de la psychanalyse, l'inconscient est accessible à la conscience. Mais dans le cas de Chomsky et des autres, il est question d'une inconscience qui se situe entre le niveau de la conscience et celui du cerveau: entre les deux, il y a en somme un grand zoo, un jardin zoologique dans lequel il y a des modèles mentaux, une grammaire universelle, le langage de la pensée... Je soutiens que cela n'existe pas, qu'il n'y a pas de jardin zoologique entre le cerveau et la conscience. Je propose en revanche une description de la conscience qui est plus proche de la théorie darwinienne: vous voyez le cerveau se développer en réponse aux besoins de l'intentionnalité, sans postuler nécessairement un mécanisme inconscient dans le cerveau. »*

L’auteur n’analyse pas la conscience en termes cartésien. Searle fait une comparaison intéressante entre l’étude de la conscience et de la vie :

« *Or, de la même manière, l’étude de l’esprit est l’étude de la conscience, même si l’on ne peut faire explicitement mention de la conscience lorsqu’on se livre à une étude de l’inférence, de la perception, de la prise de décision, de la résolution de problèmes, de la mémoire, des actes de langage.. »*  (P 304).

D’une certaine manière, force est de reconnaître le caractère nécessaire de la conscience dans toutes les activités biologiques et cognitives sans avoir besoin de la mentionner.

**TEXTE 9**

Dennett « Intentional systems in cognitive ethology: the panglossian paradigm defended” in The behavioral and brain sciences

*“ L’intentionnalité d’ordre 0 décrit les cas où, par exemple, un individu X menace un autre individu Y* ***parce qu’il est excité.*** *L’intentionnalité d’ordre 1 s’applique aux cas où X menace Y* ***parce qu’il veut que son adversaire quitte les lieux****. L’intentionnalité d’ordre 2 qualifie le cas où l’individu X menace* ***parce qu’il veut que son adversaire croie qu’il va l’attaquer****. On peut continuer de la sorte en postulant une intentionnalité d’ordre 3, qui a la forme logique suivante : X veut que Y croie que X est seul. »*

**TEXTE 11**

Singer, La libération animale

*« Si un être souffre, il ne peut y avoir aucune justification morale pour refuser de prendre en considération cette souffrance. Quelle que soit la nature d’un être, le principe d’égalité exige que sa souffrance soit prise en compte de façon égale avec toute souffrance semblable — dans la mesure où des comparaisons approximatives sont possibles — de n’importe quel autre être. Si un être n’a pas la capacité de souffrir, ni de ressentir du plaisir ou du bonheur, alors il n’existe rien à prendre en compte. Ainsi, c’est le critère de la sensibilité (pour employer ce mot comme raccourci pratique, mais en toute rigueur inexact, pour désigner la capacité à souffrir et/où à ressentir le plaisir) qui fournit la seule limite défendable à la préoccupation pour les intérêts des autres. Fixer cette limite selon une autre caractéristique comme l’intelligence ou la rationalité serait la fixer de façon arbitraire. Pourquoi ne pas choisir quelque autre caractéristique encore, comme la couleur de la peau ? Les racistes violent le principe d’égalité en donnant un plus grand poids aux intérêts des membres de leur propre race quand un conflit existe entre ces intérêts et ceux de membres d’une autre race. Les sexistes violent le principe d’égalité en privilégiant les intérêts des membres de leur propre sexe. De façon similaire, les spécistes permettent aux intérêts des membres de leur propre espèce de prévaloir sur des intérêts supérieurs de membres d’autres espèces. Le schéma est le même dans chaque cas. »*

**TEXTE 12**

Regan, Les droits des animaux